

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME: discours du souverain Pontife au S. Collège, le 2 mars.  
— QUATRIÈME DIMANCHE DU CARÈME.—  
LETTRE PASTORALE DE MGR DE MONTREAL.— CHRONIQUE: nomination religieuse; ordination; réunion des congrégations d'hommes à St-Jean-Baptiste



### SOMMAIRE

et au S.-Cœur; Université Laval: conférences de MM. les abbés de Foville et Bruchési.—LES PLUS ANCIENS ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA CATHOLICITÉ.—LES STATIONS A ROME.—PLAISANT RÊVE D'UN MOINE.—PRIONS POUR NOS MORTS,

LE NUMÉRO  
2 Cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO  
2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

(Tous abonnements datent du premier de chaque mois.)

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS FABRE, Archevêque de Montréal.

Le bureau d'administration est à l'Archevêché de Montréal; directeur M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

**PRIERES DES QUARANTE-HEURES**

<b>SAMEDI,</b>	<b>30</b>	<b>MARS</b>	—Ste-Anne du Bout de l'Île.
<b>LUNDI,</b>	<b>1</b>	<b>AVRIL</b>	—St-Damien.
<b>MERCREDI,</b>	<b>3</b>	“	—Collège d l'Assomption.
<b>VENDREDI,</b>	<b>5</b>	“	—Couvent du Sacré-Cœur.

**FETES DE LA SEMAINE**

<b>DIMANCHE,</b>	<b>31</b>	<b>MARS</b>	—4e DU CARÊME, 2 cl., sem., orn. violets. <i>Annnonce de l'anniversaire de l'élection de Mgr de Montréal.</i>
<b>Lundi,</b>	<b>1</b>	<b>AVRIL</b>	—De la fêrie., ornements violets.
<b>Mardi,</b>	<b>2</b>	“	—S. Frs de Paul, C., doub., orn. blancs.
<b>Mercredi,</b>	<b>3</b>	“	—De la fêrie, ornements violets.
<b>Jeudi,</b>	<b>4</b>	“	—S. Isidore, E D., d., orn. blancs.
<b>Vendredi,</b>	<b>5</b>	“	—Précieux Sang, d. m., orn. rouges.
<b>Samedi,</b>	<b>6</b>	“	—De la fêrie, ornements violets.

**OFFICES EXTRAORDINAIRES**

**EGLISE METROPOLITAINE.**—Dim. 31, chant du *Te Deum*, à l'exercice de l'Archiconfrérie à 7 h. P. M.

**EGLISE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH.**—Dimanche à 7 h. P. M. clôture du mois de Saint-Joseph et chant du *Te Deum*.

**STE-THÉRÈSE**—Lundi 1er avril, grand'messe du 163 anniversaire de l'élection de Mgr l'Archevêque de Montréal à laquelle Sa Grandeur officiera paré.

**SAINTE-LAURENT.**—Same li 6, ordination.

*Monastère du Précieux-Sang.*—Vendredi 5, élection de la supérieure.

**AVIS.**

Le bureau d'administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est ransporté à l'Archevêché, où on devra adresser toute demande d'abonnement payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix \$6.00

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

**Eusèbe Senécal & Fils, imprimeurs,**

## ROME

Voici la traduction du discours prononcé par le souverain Pontife le 2 mars, jour anniversaire de son couronnement, en réponse à l'adresse du Sacré-Collège,

“ Le dévouement et l'affection dont sont empreintes les paroles que vous Nous avez adressées au nom du Sacré-Collège, Monsieur le cardinal, les vœux que vous faites pour Notre conservation et Notre prospérité ne peuvent pas ne pas Nous émouvoir très vivement. C'est pour Nous une source de consolation et de force de savoir que le Sacré-Collège prend la part la plus sincère à Nos joies et à Nos douleurs, joies et douleurs qui alternent dans la vie, mais qui, dans cette dernière année surtout, se sont manifestées avec un contraste des plus vifs.

“ Nous sommes immensément redevable au Seigneur pour la singulière assistance qu'il Nous a donnée, non seulement en cette année, mais dans les onze ans déjà écoulés de Notre pontificat, et en commençant la quatre-vingtième année de Notre vie. Nous sentons plus que jamais le besoin que Nos faibles forces soient puissamment soutenues d'en haut. D'autant plus que les difficultés du gouvernement de l'Eglise dans des temps si critiques, réclament de celui qui en porte le poids des soucis multiples, très graves et de tous les moments.

“ Le Sacré-Collège le sait, les conditions générales de l'Europe et du monde sont outre mesure incertaines et redoutables et elles se répercutent douloureusement sur le Saint-Siège. Privé d'une véritable souveraineté qui assure son indépendance, soumis au pouvoir d'autrui, il ne peut pas ne pas ressentir les incertitudes, les périls, les dommages auxquels est exposée l'Italie à l'intérieur comme au dehors. D'où il suit que toute agitation qui surgit à l'intérieur et plus particulièrement à Rome tout désastre qui la menace du dehors font naître chez les catholiques du monde entier des appréhensions, des anxiétés et des craintes pour le sort de leur chef.

“ A ce motif, qu'on peut appeler fondamental, de Nos inquiétudes, il s'en ajoute d'autres également très graves, en raison du lamentable état des choses en Italie. On a dit, et l'on a même répété en haut lieu, que l'Eglise en Italie jouit de la plus grande liberté et se trouve dans une condition des plus enviables. Mais comment entendre sans une juste indignation de pareilles énormités ?

“ Le seul fait d'avoir, par l'occupation du principat civil, ravi au Saint-Siège sa souveraine indépendance est déjà une offense telle qu'elle comprend et embrasse toutes les autres. Cette offense, en effet, touche directement le chef suprême de la catholicité et la liberté de son action dans le monde. Or, cette liberté étant violée ou son exercice empêché de quelque manière, c'est tout le gouvernement de l'Eglise qui en souffre.

“ Mais outre cela, Nous avons à déplorer d'autres offenses contre Notre pouvoir spirituel en Italie. Là l'exercice du ministère épiscopal par les nouveaux pasteurs que Nous rommons, souffre des retards ou des empêchements par le fait du soi-disant *Exequatur* que, par système, on diffère d'accorder pendant des mois entiers, ce qui

devient pour l'autorité laïque le moyen d'assujettir les personnes, choisis par Nous avec un soin très grand, à des inquisitions fiscales, parfois du caractère le plus avilissant.

“ Il n'est pas rare qu'on ait refusé la prise de possession de la mense épiscopale à des personnes très dignes que Nous avons jugées aptes aux besoins spéciaux de certains diocèses ; ce qui, outre la privation des ressources nécessaires à la vie, entraîne de funestes effets pour beaucoup d'actes de la juridiction épiscopale, indispensables au gouvernement d'un diocèse.

“ Mais ce n'est pas tout. Pour certaines nominations on veut imposer des liens encore plus forts par de prétendus droits de patronage, d'abord abandonnés et qui n'ont pas été exercés pendant plusieurs années, mais qu'on a repris ensuite et qu'on maintient durement. Or, comme Nous ne pouvons absolument pas admettre ces prétendus droits, puisqu'ils manquent de tout fondement juridique et des conditions requises par les canons pour qu'on puisse les exercer, ces prétentions auraient pour effet de laisser indéfiniment sans pasteurs un nombre considérable de diocèses. Et par le fait il n'en manque pas présentement, dont les sièges sont vacants depuis un an et qui sont tous extrêmement désireux d'avoir au milieu d'eux les évêques nommés par Nous depuis longtemps.

“ Ce n'est pas tout encore. Nous rappelons, en Nous bornant à une énumération, et les difficultés opposées au recrutement du jeune clergé et aux vocations ecclésiastiques, et la perte de tant d'ouvriers évangéliques par la dispersion des ordres religieux ; l'Eglise exclue de l'enseignement public ; les dispositions du nouveau Code pénal contre le clergé ; la confiscation d'une grande partie des biens ecclésiastiques ; les attentats déjà consommés et ceux qu'on tient en menace contre les œuvres pies, les séminaires et toutes les institutions catholiques ; la faveur accordée aux sectes, ennemies jurées du nom chrétien. Serait-ce là, par aventure, les preuves de la liberté illimitée, dont jouit aujourd'hui l'Eglise en Italie ?

“ Cet état de choses, s'il ruit à l'Eglise, est très funeste à l'Italie et lui fait courir tous les périls auxquels les nations s'exposent par l'oubli et le mépris de la religion. Nous avons rappelé, il n'y a pas longtemps, le grand intérêt qu'ont les nations à ne pas s'éloigner de Jésus-Christ et de son Eglise, sans la vertu surnaturelle de laquelle on se flatterait vainement de contenir les peuples dans le devoir et de leur assurer les bienfaits inestimables de la paix.

“ Cela est vrai d'une façon toute particulière pour l'Italie qui, devenue par Rome, le centre de la religion divine et favorisée par la Providence plus que toute autre nation, devrait éprouver d'autant plus gravement les conséquences de son éloignement de Jésus-Christ que plus grande serait son ingratitude.

“ Les nations, comme les individus, quand elles s'écartent de la voie tracée par la Providence s'en vont misérablement en décadence et à une ruine certaine. Et c'est une folie d'espérer que l'Italie puisse jouir de la prospérité en faisant la guerre à la religion de Jésus-Christ. C'est folie d'espérer que l'Italie puisse avoir la paix, la sécurité, la

tranquillité, aussi longtemps que se maintiendra cette lutte aiguë contre la Papauté, qu'on en foulera les droits aux pieds, qu'on lui refusera cette condition de souveraineté véritable qui est la protection efficace de son indépendance.

“ Que le peuple italien donc y réfléchisse ; qu'il reconnaisse enfin où et quels sont ses vrais amis, et que, suivant l'impulsion de son caractère, profondément religieux et chrétien, il s'inspire toujours des glorieuses traditions des meilleurs temps de son histoire.

“ Nous, cependant, au milieu des difficultés qui Nous entourent, plein de confiance dans les secours du ciel et dans la sainteté de la cause que Nous soutenons, sûr aussi de la constante coopération du Sacré-Collège, Nous poursuivons Notre œuvre avec courage, en attendant et tâchant de hâter par la prière le moment de la miséricorde pour l'Église et pour la société.

“ Et maintenant, témoignant de nouveau Notre gratitude au Sacré-Collège, Nous lui donnons comme gage d'une affection toute spéciale, et à chacun de ses membres comme aux évêques, aux prélats et à tous les assistants, la bénédiction apostolique. ”

---

### Quatrième dimanche du Carême

---

Jésus ayant levé les yeux et voyant qu'un grand multitu le venait à lui, il dit à Philippe : “ Où acheterons-nous du pain pour donner à manger à tout ce peuple ? ”

(S. JEAN, VI, 5.)

C'est aujourd'hui le dimanche de la mi-carême, mes frères. La moitié de ce saint temps est passée et le jour de Pâques est proche. Pendant tout le Carême, l'Église a prié, jeûné, prêché, faisant les plus grands efforts pour ramener les pécheurs. Comme le divin Maître, elle jette les yeux sur la foule et elle a pitié d'elle. Elle veut guérir les malades : ils ne seraient pas guéris. Elle veut nourrir ceux qui ont faim : ils ne seraient pas nourris. L'Église contemple la grande foule de ses enfants et elle veut qu'ils remplissent leur devoir pascal ; hélas ! combien nombreux sont ceux qui manquent à ce devoir !

Pourquo: rempliriez vous le devoir pascal ?

D'abord, parce que c'est une loi stricte de l'Église. Si vous y manquez par votre propre faute, vous commettez un grave péché mortel et vous vous mettez en situation d'être excommuniés ; secondement, en vue de votre bien spirituel. Quelle sorte de chrétien peut être celui qui ne va pas se confesser ou communier au moins une fois par an ? Comment remplir ce devoir ? D'abord aller se confesser, puis l'ab-solution reçue, aller communier. C'est bien simple. Pourquoi alors tant de gens ne remplissent-ils pas le devoir pascal ? Disons la vérité. La confession doit venir en premier lieu, et la confession, c'est la difficulté. Un homme s'est donné depuis des années à des affaires illégales, ou il a volé de l'argent, ou il a été receleur de

Choses volées, ou d'une manière ou d'une autre il a filouté dans son commerce. Un tel homme est un voleur. Il le sait et il pense que s'il va se confesser, le prêtre lui dira : "Rendez l'argent mal acquis, vendez votre belle maison, vos beaux meubles et faites restitution; vous devez rendre ce que vous avez pris ou votre âme sera damnée." Ils ne veulent pas le faire, ils ne veulent pas abandonner leurs gains déshonnêtes, et alors ils ne veulent pas accomplir le devoir pascal. D'autres personnes ont commis le péché d'impureté; ils ont été des époux infidèles, des épouses dépravées. Ils ne veulent pas abandonner leurs mauvaises habitudes, ou confesser leurs honteux péchés, et ainsi ils n'accompliront pas leur devoir pascal. Il y en a d'autres sur lesquels le démon de l'ivrognerie s'est abattu; ils sont toujours à absorber le liquide qui les abrutit; ils ne se repentent pas et ne peuvent accomplir le devoir pascal. Oh! s'il y a ici de tels pécheurs, s'il y a ici quelques voleurs, s'il y a ici des gens qui vivent dans l'impureté et l'ivrognerie, dites-moi combien de temps un tel état doit durer? Depuis combien d'années n'avez-vous pas accompli votre devoir pascal, semblables à des lâches, à des poltrons? Irez-vous ainsi jusqu'à la fin de vos jours? Oh! alors vous serez précipités en enfer et votre sang retombera sur vos têtes. Personne ne se dérobe au devoir pascal, si ce n'est pour de honteuses raisons. Il y a toujours quelque chose de mauvais devant cette crainte du confessionnal et une telle personne mérite d'être montrée du doigt par chaque bon catholique. Supposez que vous avez volé, que vous avez été adultère, ou ivrogne, etc.; c'est maintenant le temps de se repentir, de s'amender et de réparer le mal qu'on a fait. Ne voyez-vous pas l'Eglise vous regardant avec des yeux miséricordieux? Qu'attendez-vous donc? Il ne peut y avoir qu'une seule raison, c'est que vous voulez continuer à être des voleurs, des adultères, des ivrognes. O mes frères! je vous en prie, ne faites pas une si mauvaise action. L'Eglise est bienfaisante. Le sang du Christ coule encore. Le confessionnal est encore ouvert. Allez-y avec vos péchés et vos noirs secrets. Allez-y, même si vos mains sont teintes de sang, allez-y, vous dis-je, et si vous êtes véritablement repentants, vous serez purifiés et consolés. Qu'il n'y ait pas un seul homme ou une seule femme à qui on puisse dire cette année: "Vous avez manqué à votre devoir pascal." Et vous qui en avez été éloigné depuis des années et des années, n'ajoutez pas un nouveau péché à la liste déjà si longue de vos crimes. Vous êtes malade, vous êtes affaibli par la faim, vous êtes une pauvre brebis égarée; mais ne vous effrayez pas, souvenez-vous que Jésus vous regarde avec pitié, et qu'il vous guérira de votre maladie. par le sacrement de la pénitence, et qu'il vous nourrira avec son corps et son sang.

---

## Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque de Montréal

A SON DIOCÈSE.

EDOUARD-CHARLES FABRE, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal., etc., etc., etc.

*Au Clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Il nous a été donné, pour la seconde fois, de faire notre visite aux tombeaux des saints apôtres et de rendre compte au vicaire de Jésus-Christ de l'administration du diocèse confié à notre sollicitude. Dans une audience particulière, que Sa Sainteté a bien voulu nous accorder, nous avons déposé à ses pieds l'hommage profond de notre respect et de notre vénération, en même temps que nous lui exposions votre amour et votre affection, N. T. C. F., pour sa personne sacrée. Nous lui avons redit tout le zèle que déploie le clergé du diocèse pour promouvoir les œuvres paroissiales et exercer le ministère sacré au profit des fidèles; nous l'avons entretenue des progrès rapides que font les communautés religieuses, et de leurs attentions constantes à procurer le bien, suivant le but respectif de chacune d'elles; et nous n'avons pas oublié de lui répéter combien les fidèles, dociles à la voix de leurs pasteurs, étaient doués d'une sainte émulation pour marcher dans les voies de la sainte morale et de la charité chrétienne.

Vous étiez tous présents à notre esprit; nous vous portions tous dans notre cœur, N. T. C. F., dans le moment où Sa Sainteté, après nous avoir entendu avec une bienveillance toute paternelle, nous a bénis, et a béni avec nous le clergé du diocèse, les communautés religieuses et tous les fidèles, de la conduite desquels nous sommes chargé et des âmes desquels nous aurons à répondre.

Cette bénédiction du vicaire de Jésus-Christ, que nous vous apportons, N. T. C. F., nous vous la donnons avec toute l'effusion de notre cœur, et nous prions le ciel de la ratifier, de la rendre féconde pour votre bien spirituel et temporel. Que cette bénédiction du père commun descende dans les âmes de tous les membres de la grande famille diocésaine, qu'elle y maintienne l'union des volontés dans le bien, la paix des cœurs par l'attachement et la docilité unanimes aux justes préceptes de l'autorité, et la charité mutuelle, qui cimente cette paix et cette union si désirables et qui surpassent tout sentiment.

Un autre but de notre visite *ad limina* était l'inauguration du collège canadien à Rome.

Grâce à la générosité de la communauté des pieux ecclésiastiques de Saint-Sulpice, elle est construite, elle existe, elle fonctionne cette maison de la science sacrée, où les jeunes prêtres après avoir fait ici leurs études théologiques, pourront aller se perfectionner, puiser à la source même les derniers développements de leurs connaissances dans ces matières et nous revenir doctes et

savants, fermes dans la foi, remplis d'un sain zèle pour répandre autour d'eux la bonne doctrine qui leur aura été enseignée à l'ombre de la chaire de Pierre.

Nous devons tous nous réjouir, N. T. C. F., de ce que cette entreprise difficile, commencée il y a peu de temps, ait eu une heureuse issue, et nous devons en témoigner notre reconnaissance au Séminaire de Saint-Sulpice, qui en a assumé la charge, après avoir fait les sacrifices considérables que requéraient les vastes et coûteuses constructions à ce nécessaires.

Désormais nous serons *plus chez nous* à Rome qu'auparavant, si nous pouvons nous exprimer ainsi ; nous y serons représentés par les jeunes prêtres du pays, par les enfants du sol canadien, que le Seigneur a appelés au ministère des autels et qu'une noble ardeur pour se rendre de plus en plus dignes et capables de semer parmi leurs compatriotes le bon grain de l'enseignement sacré, entraînera vers cet asile sûr, cet asile béni de la vraie doctrine.

Prions donc le ciel que le collège canadien à Rome ait tout le résultat que nous sommes en droit d'en attendre ; prions aussi le Seigneur de récompenser au centuple, par ses grâces et ses bénédictions, ceux au zèle desquels nous sommes redevables de la création et du maintien de cette institution.

Il nous tardait, N. T. C. F., de vous communiquer d'une manière directe ces excellentes informations qui se rattachent à notre visite *ad limina*, comme aussi il nous tardait de vous remercier tous pour les prières que vous n'avez cessé d'adresser au ciel en notre faveur ; nous vous en témoignons notre reconnaissance. Nous n'avons pas manqué, de notre côté, dans les sanctuaires que nous avons eu l'avantage de visiter, de prier pour vous tous, de demander instamment au Tout-Puissant pour nos diocésains ses grâces de choix et ses bénédictions les plus abondantes.

Puisse le ciel se montrer favorable à nos supplications et vous bénir, comme nous vous bénissons avec toute l'effusion de notre âme et de notre cœur.

Le 31 mars prochain, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, on chantera un *Te Deum*, pour remercier Dieu de ce qu'il nous a accordé un heureux voyage et aussi pour remercier saint Joseph des grâces qui ont été obtenues par son intercession durant le mois de mars.

A cette occasion, nous nous recommandons de nouveau à vos bonnes prières, afin que le ciel nous soit secourable dans cette seizième année depuis notre élection, dont l'anniversaire tombe au premier avril prochain.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles publiques, ainsi qu'au chapitre des communautés religieuses du diocèse de Montréal, le premier dimanche après sa réception,

Donné à Montréal, à l'archevêché, ce 21 mars 1889, sous notre seing et sceau, et le contresing de notre chancelier.

† EDOUARD-CHS, ARCH. DE MONTRÉAL.  
Par mandement de Monseigneur.

T. HAREL, *Ptre. Chancelier.*

---

## CHRONIQUE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal en date du 21 mars 1889 :

M. R. Lamarche a été nommé vicaire à la Nativité d'Hochelega.

Ordination par Mgr l'Archevêque de Montréal, dans la chapelle du chapitre à l'archevêché, 24 mars 1889.

*Tonsure et Ordres moindres.*—M. J. J. Duffy, *Ogdensburg.*

---

Dimanche soir à l'église Saint-Jean-Baptiste et lundi soir à l'église du Sacré-Cœur, ont eu lieu deux importantes et pieuses cérémonies.

Les diverses congrégations d'hommes de notre ville s'étaient réunies et remplissaient les deux temples.

Monseigneur de Montréal, pour montrer la sympathie qu'il porte à ces congrégations, sources de tant de bien pour Montréal, avait tenu à présider aux exercices.

A Saint-Jean-Baptiste, Sa Grandeur prêcha sur saint Joseph, qu'il présenta comme modèle aux assistants.

Au Sacré-Cœur, l'allocution de Monseigneur fut sur la T. S. Vierge.

Un grand nombre de membres du clergé s'étaient rendus à cette fête et entouraient Mgr l'Archevêque.

Un salut solennel donné par Sa Grandeur termina les deux réunions.

C'était un spectacle des plus édifiants de voir cette multitude d'hommes, venus des parties les plus éloignées de la ville, pour glorifier le Seigneur et lui demander pour eux, pour leur famille, pour la ville entière ses grâces et ses bénédictions.

C'était aussi un spectacle des plus consolants, car il montrait que dans notre population, la piété est toujours aussi intense que par le passé, et que notre peuple est bien tel que Sa Grandeur a eu la joie de pouvoir le constater devant le Saint-Père, c'est-à-dire un peuple "aux sentiments catholiques, à la foi vive, aux habitudes des pratiques religieuses."

---

## UNIVERSITE LAVAL

*Conférence de M. l'abbé de Foville, professeur de sciences comparées.*

### LA CONSTITUTION PHYSIQUE DU SOLEIL.

“ Qu'est-ce que le soleil ? Quel est cet astre radieux et puissant qui dissipe les ténèbres de la nuit, apporte sur la terre la lumière du jour, qui nous inonde de chaleur, de lumière et de vie, en même temps que, par son attraction mystérieuse, il retient autour de lui le système des planètes, contribuant ainsi d'une manière active à maintenir l'ordre dans la création ? ” En ouvrant par cette phrase son grand ouvrage sur le soleil, le P. Secchi rappelle des questions dont les premières sont anciennes comme le genre humain et la dernière comme la découverte du vrai système du Monde. Il ne précise pas encore le point de vue particulier auquel l'astronomie moderne se place pour les étudier.

Avant d'aborder, en effet, l'étude scientifique du soleil, comment n'être pas frappé de la place considérable que cet astre a toujours tenue dans la vie de l'homme et dans celle de la nature ?

Sur la voûte céleste, le soleil n'occupe qu'un étroit espace : il faudrait, pour la couvrir plus de 25.000 disques comme le sien. Il est pourtant l'unique foyer d'où rayonnent sur la terre, non seulement la lumière avec ses bienfaits incalculables, mais encore toute force, toute fécondité, toute vie physique. Si l'on excepte les marées, auxquelles la lune a la plus grande part, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques issus des entrailles du globe, tous les grands mouvements de la nature ont la chaleur solaire pour principe : elle seule anime l'océan et l'atmosphère, en produisant les courants qui les sillonnent et les tempêtes qui naissent de leur conflit ; elle seule en soulevant des masses invisibles de vapeur qu'elle laisse ensuite retomber engendre les chutes de pluie et la puissance des cours d'eau ; cette même chaleur édifie par son travail l'organisme des végétaux ; elle s'y ensevelit avec sa force motrice ; et toutes deux reparaissent, quand nous brûlons dans nos foyers le bois de la houille. Que sont enfin les animaux eux-mêmes, au point de vue de cette force qui fait d'eux les ouvriers du Créateur et les serviteurs de l'homme ? De vivantes machines à feu, chauffées par des combustibles que nous nommons leurs aliments et dont la chaleur provient toujours du soleil.

Le soleil agit même, et plus profondément qu'on ne le remarque d'ordinaire, sur la sensibilité de l'homme et sur son intelligence. C'est lui qui nous révèle nettement les formes et les contours des objets ; lui surtout qui les revêt de toutes les richesses du coloris. Le dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture même, en ce qu'elle a d'esthétique, se aient des arts annulés dans une société d'aveugles : or, une part notable leur revient dans l'éducation de l'homme ; mais quelle part bien plus grande encore ne revient pas au spectacle de la nature et à tant d'autres enseignements du sens de la vue dont le soleil est le flambeau naturel ?

La douceur de sa lumière réfléchie sur les campagnes, les splen-

deurs de son lever et de son coucher, l'éclat éblouissant de son midi, sa chaleur, tour à tour bienfaisante et terrible, nous frappent de mille impressions diverses qui se reflètent dans la poésie de tous les peuples, et spécialement dans celle de la Bible.

Nos saints livres nous parlent aussi avec une juste sévérité mais pourtant avec un certain accent d'indulgence, des hommes qui, perdant le sens du vrai Dieu, crurent voir dans les grands agents de la nature, et spécialement dans le soleil, les maîtres de l'univers. "Erreur moins humiliante peut-être que bien d'autres, dit avec raison le P. Secchi, car cet astre est l'image la plus parfaite de la Divinité, l'instrument dont se sert le Créateur pour nous communiquer presque tous ses bienfaits dans l'ordre physique."

Quant à l'astronomie solaire, plus d'une fois associée aux superstitions païennes, elle a des origines fort anciennes ; mais bien longtemps elle s'absorba dans l'étude de la course du soleil. Le besoin pratique du calendrier imposait cette étude, et les problèmes qu'elle comporte, stimulèrent les premiers efforts scientifiques de la jeune humanité. Nous n'avons point à y revenir. La nature intime du soleil, enveloppée d'un voile éblouissant, ne fut considérée que beaucoup plus tard comme l'objet d'un problème physique. Les anciens sages avaient posé en principe que la substance incorruptible d'un tel astre n'avait rien de commun avec les éléments grossiers du monde sublunaire.

Cette opinion régna jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, où la découverte des lunettes astronomiques amena celle des taches du soleil et de la rotation de cet astre. Depuis lors, tous les progrès des sciences physiques ont conspiré à nous convaincre que la matière et les forces qui la régissent sont de même nature dans toutes les parties de l'univers, dans le soleil comme sur la terre. En même temps, de nouveaux instruments, de nouvelles méthodes, ont donné prise à l'observation sur plusieurs traits de la structure du soleil. Elle devrait exciter dès lors un intérêt d'autant plus vif, qu'entre le soleil et les étoiles, nous ne pouvons plus voir de différence essentielle et que sa nature, son histoire, doivent être à bien des égards, celle des mondes les plus lointains.

De là cette extrême activité qu'ont prise de nos jours les études solaires, ces observatoires spéciaux, ces expéditions lointaines, aux époques des grandes éclipses, cette observation assidue, ces statistiques minutieuses des taches et des autres accidents de la surface du soleil, ces publications, ces revues, ces monographies savantes, parmi lesquelles celle du P. Secchi demeure encore la plus magistrale. Il faut d'ailleurs, pour être sincère, avouer avec M. Newcomb que, jusqu'ici, la science nous a montré dans le soleil beaucoup plus de mystères qu'elle n'a pu en expliquer.

La surface brillante du soleil, qu'on nomme sa photosphère, sépare le corps principal de l'astre de certaines enveloppes extérieures dont la découverte est récente. Dans un télescope puissant ou sur des photographies instantanées, cette photosphère perd l'aspect uniforme qu'elle présente, à la simple vue, à travers un verre noirci. Elle

paraît comme marbrée par un an-nocellement de nuages lumineux, et ces nuages se subdivisent en flocons et en granules de même nature, séparés par des pores sombres. Les *facules*, rides plus brillantes que le fond général de la photosphère, en sort, avec les *taches* formées d'*ombre* et de *penombre*, les accidents les plus remarquables.

Bien des obscurités règnent encore sur la nature de ces taches dont le P. Secchi et M. Faye donnent des interprétations tout opposées. Mais un fait très curieux que l'observation des taches a mis hors de doute, c'est que la vitesse de rotation de la photosphère n'est point la même sur les différents parallèles. Cette vitesse angulaire va décroissant dans les deux hémisphères, depuis l'équateur jusqu'aux pôles.

L'abondance des taches est soumise à des variations périodiques dont les maximums sont séparés par des intervalles d'un peu plus de onze ans. La cause de ces variations, comme celle des inégalités des vitesses, demeure mystérieuse : mais un lien paraît exister entre les taches solaires, nos aurores boréales et les variations du magnétisme terrestre. Au moment des éclipses totales du soleil, on a pu contempler de tout temps la magnifique auréole de lumière argentée qu'on appelle sa couronne. Elle doit être considérée désormais comme une sorte d'atmosphère solaire, extrêmement vaste et ténue, qui brille tout à la fois de sa propre lumière et de l'éclat réfléchi de la photosphère dans les éclipses.

D'autres appendices singuliers, aperçus au pourtour du disque solaire sous forme de nuages ou de protubérances rosées, ont pu, depuis vingt ans, être observés en tout temps à l'aide du spectroscopie (Janssen, Huggins, Secchi). Leur étude a révélé l'existence d'une autre enveloppe atmosphérique, intermédiaire, entre la photosphère et la couronne et nommée la chromosphère. On y distingue deux couches : l'une inférieure, plus dense, chargée de vapeurs métalliques, dans laquelle flottent les nuages lumineux de la photosphère ; l'autre, beaucoup plus haute, formée principalement d'hydrogène. Les grandes protubérances sont des jets lumineux partis du soleil, qui la traversent et atteignent jusqu'à des hauteurs de plus de 20,000 lieues avec des vitesses de plus de 200 lieues par seconde. " Cette chromosphère, dit M. Newcomb, est donc comme un océan de feu, aussi profond que l'Atlantique est large, plus chaud que nos plus ardentes fournaies, dont les ouragans franchiraient en un instant l'intervalle du Saint-Laurent au golfe du Mexique, en réduisant tout en vapeur et dont une éruption engloutirait la terre entière."

L'intérieur du soleil nous est encore moins connu que ses enveloppes. Il y a cependant de fortes raisons de le croire gazeux. La principale est étroitement liée aux plus graves problèmes que soulève le rôle du soleil dans la nature. Quelle est la source originelle de la chaleur de cet astre ? Comment s'entretient depuis tant de siècles la constance de sa radiation ? Cette constance sera-t-elle indéfinie ? Pouvons nous nous faire quelque idée de l'âge actuel du soleil et de celui qu'il peut atteindre, si le cours régulier des lois de la nature n'est point interrompu par le Tout-Puissant ?

La théorie d'Herschell, suivi par Arago, sur la constitution phy-

sique du soleil, montre combien la science de leur temps était encore étrangère à cet ordre de questions. Depuis lors, on s'est procuré des mesures satisfaisantes de la radiation annuelle du soleil ; depuis lors aussi, les progrès de la thermodynamique ont tout ensemble suggéré un grand nombre de vues nouvelles et fourni le moyen d'en contrôler la valeur. La meilleure hypothèse est aujourd'hui celle d'Helmholtz, qui fait naître à la fois le soleil et sa chaleur de la condensation d'une matière nébulaire, analogue à celle de Laplace, mais primitivement froide et peu à peu concentrée par l'attraction mutuelle de ses parties. La constance de la radiation s'explique par la précipitation, à température fixe, des nuages lumineux de la photosphère, au contact de l'espace céleste ; une double circulation établie par ce phénomène entre la surface du soleil et les profondeurs de son globe gazeux, assure une longue durée à cette radiation constante. Cependant, la somme totale de chaleur enfermée dans le sein de l'astre ne saurait alimenter une telle dépense au delà de vingt millions d'années. C'est encore un cadre assez vaste pour le développement de l'histoire d'un monde, mais ce n'est point l'infini dans le passé ni dans l'avenir ; ce ne sont pas même les millions et milliards de siècles que certains évolutionnistes nous versaient si libéralement et que beaucoup de leurs candides lecteurs s'habituèrent à boire comme l'eau.

---

*Conférence de M. l'abbé Bruchési, professeur d'apologétique chrétienne.*

---

## INTÉGRITÉ ET VÉRACITÉ DES ÉVANGILES.

### I

M Renan qui regarde les Évangiles comme à *peu près* authentiques est loin d'admettre que nous les possédons aujourd'hui tels qu'ils sont sortis des mains de leurs auteurs. "Le pauvre homme qui n'a qu'un livre, dit-il, veut qu'il contienne tout ce qui lui va au cœur. On se prêtait ces petits livrets : chacun transcrivait à la marge de son exemplaire les mots, les paraboles qu'il trouvait ailleurs et qui le touchaient. La plus belle chose du monde est ainsi sortie d'une élaboration obscure et complètement populaire."

Le bon sens et l'histoire ont facilement raison de cette hypothèse sentimentale. L'intégrité de nos saints livres est inattaquable.

Comment, en effet, une altération ou falsification des Évangiles eût-elle été possible ?

I. Aurait-elle eu lieu du temps des apôtres ? Certes ils ne l'auraient pas souffert. Au lendemain de leur mort ? mais leurs disciples eussent été là pour réclamer. Plus tard ? mais les Évangiles furent bientôt entre toutes les mains. On les lisait dans les maisons et dans les assemblées publiques ; les Pères les citaient et les commentaient ; les païens y cherchaient des armes contre les chrétiens ; les hérétiques y avaient recours pour soutenir leurs

opinions. Comment ces milliers de manuscrits, ces documents publics auraient-ils pu être modifiés, abrégés, augmentés ? Comment aurait-on adopté un texte unique ? Il eût fallu pour cela une entente, une convention des pasteurs et des fidèles. Une pareille convention serait restée célèbre : qui en a jamais entendu parler ?

2. Songeons surtout que ces Evangiles étaient regardés comme inspirés ; que les chrétiens les entouraient de la plus grande vénération ; que pour les défendre ils étaient prêts à affronter le martyre et que les Pères représentaient comme un crime la moindre altération des Ecritures. Conçoit-on alors que les fidèles fussent sans scrupules pour mutiler les textes sacrés ou pour y ajouter " tout ce qui les touchait ? "

3 Il y eut parfois des tentatives de la part des sectes hérétiques pour altérer les Evangiles. Mais alors les Pères et les docteurs protestèrent avec indignation : Deoys de Corinthe appelle ces téméraires des apôtres de Satan, et Tertullien accable Marcion de ses anathèmes.

Chose étrange, on admet sans peine l'intégrité de livres profanes, des Odes d'Horace ou des *Discours* de Cicéron que la conscience ne protégeait nullement contre l'arbitraire des copistes, et l'on met en doute celle des Evangiles dont chaque fidèle se constituait le gardien. " Deux vergers, dit finement Monsabré, sont placés l'un à côté de l'autre : celui-ci ouvert à tous les passants ; celui-là entouré de hautes et fortes murailles, rempli de chiens terribles autant que fidèles, surveillé par des hommes qui jamais ne sommeillent. Un étranger arrive et jure que si l'on a volé quelque part, c'est dans l'endroit le mieux gardé..... Evidemment cet étranger est un mauvais plaisant."

Au dix-septième siècle, un anglais, le docteur Mill, après trente années de travaux, trouva, dans les nombreux manuscrits du Nouveau Testament qu'il confronta, 30,000 variantes. Aujourd'hui, on en indiquerait davantage. Mais pouvons-nous en être étonnés ? On a fait trois volumes des variantes des seules œuvres d'Horace. En comparant quelques manuscrits de Terence, les érudits ont compté 20,000 variantes. Il est arrivé pour les Evangiles ce qui est arrivé pour les livres que l'antiquité nous a légués. Mais sur ces 30,000 variantes, cent tout au plus méritent l'attention ; dix seulement se rapportent au dogme, et la substance du texte n'est jamais en cause.

Par conséquent, loin de nuire à notre thèse, une pareille découverte nous fait voir l'admirable unité qui subsiste entre tous les manuscrits sur les choses essentielles. C'est une preuve frappante de l'intégrité des Evangiles et du soin religieux dont ils ont été de tout temps l'objet.

## II

La parfaite authenticité des Evangiles est démontrée ; mais tout ce qu'ils contiennent est-il la vérité ? Ces faits, ces miracles qu'ils racontent appartiennent-ils à la légende ou à l'histoire ?

Grosse et embarrassante question pour la libre pensée. Car on

ne peut attaquer la véracité de nos saints livres qu'en recourant à l'une de ces hypothèses : l'hallucination ou l'imposture. Les évangélistes ont été trompés ou trompeurs. Voyons, résonnons un peu.

1. Les Évangélistes se sont-ils trompés ?

Que racontent-ils ? Des faits de deux natures : les uns publics, les autres intimes et privés.

Les premiers se sont passés sous les yeux de tout un peuple : tels sont un grand nombre de guérisons, les souffrances de Jésus, sa mort, sa résurrection. Ces faits sont de la plus haute importance. S'ils n'eussent pas été vrais, est-ce que les Juifs ne devaient pas leur opposer le plus formel démenti ? Pouvaient-ils exciter autre chose que la risée du monde ? Or, ce n'est pas ce qui a eu lieu. Des milliers d'hommes ont reconnu ces faits comme divins et, à cause de ses faits, ont renoncé à leurs superstitions et sont devenus chrétiens. Il s'est trouvé des Juifs et des païens qui voulurent expliquer ces prodiges par l'intervention des démons : pers une n'a ose les mettre en doute. Pourquoi, sinon parce qu'ils étaient reconnus et admis de tous.

Quant aux faits privés, les écrivains qui les racontent ne réunissent-ils pas toutes les conditions de témoins de premier ordre. Ces apôtres, ces disciples ne font pas une œuvre d'imagination, ils ne s'appuient pas sur de simples rumeurs ; mais ils disent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qui leur est arrivé à eux-mêmes, ou ce qu'une investigation minutieuse et une tradition certaine leur a appris. Le Maître dont ils parlent, ils ont vécu avec lui, ils l'ont suivi partout, ils l'ont touché de leurs mains.

Comment donc auraient-ils erré sur les faits qu'ils racontent ?

Ne sont-ce pas des faits sensibles, matériels, très nombreux, faciles à constater ?

Ne sont-ce pas des faits importants qui entraînent les conséquences les plus graves pour la pratique de la vie ?

Ils auraient été hallucinés !

Mais expliquez donc comment cette hallucination se serait emparée de tous les apôtres à la fois, de ceux qui écrivirent comme de ceux qui n'écrivirent pas ; comment elle aurait porté sur les mêmes objets ; comment elle se serait communiquée à une nation d'abord et bientôt au monde entier ?

Donc les évangélistes n'ont pu se tromper sur la vie de leur Maître.

Ont-ils voulu tromper, jouer le triste rôle d'imposteurs ?

Mais qu'étaient-ils donc ? Des hommes simples, ignorants, dénués d'ambition.

Jamais leurs plus terribles ennemis ne les ont accusés d'aucun vice, d'aucune vile passion.

Dans leurs écrits, pas la moindre recherche d'eux-mêmes ; toujours une simplicité qui nous ravit, une humilité que l'incrédulité elle-même est forcée d'admirer ; ils parlent de leurs fautes, sans excuse et sans détour.

L'harmonie de leurs récits n'est jamais en défaut ; cependant il est facile en les comparant de voir qu'ils ont gardé leur parfaite indépendance.

Enfin, que pouvaient-ils attendre de leurs écrits ? La gloire, les honneurs, la fortune brillaient-ils à leurs yeux ? Certes non. Pourtant l'homme n'est pas imposteur sans motif. Encore une fois, qu'espéraient-ils ? Ce qu'ils ont recueilli en réalité : les outrages, les supplices, la mort. Et ils ont rendu témoignage quand même : cela nous suffit pour croire à la vérité de leur parole.

Quand Voltaire parle du plaisir indicible qu'il y a à braver les tortures pour convaincre les autres de ce que l'on ne croit pas soi-même, il se moque de la nature humaine et la belle parole de Pascal demeure : " Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. "

Enfin, si les évangélistes avaient été trompés ou trompeurs, comment auraient-ils imaginé un Messie qui répondit si peu aux idées et aux préjugés de leur nation ? Comment auraient-ils pu lui attribuer : pauvres ignorants qu'ils étaient, une doctrine qui, par sa sublimité, surpassait tout ce que la sagesse des philosophes avait conçu ? Comment auraient-ils remporté un pareil triomphe ? Car, enfin, l'humanité au premier siècle aussi bien qu'au dix-neuvième ne devait pas être dépourvue de sens commun, et ces quatre petits livres l'ont convertie : expliquez cela.

Rousseau, dans un de ses bons moments, a écrit six lignes que les volumes indigestes de Renan ne réfuteront point : " Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente. Jamais des auteurs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale, et l'Évangile a des caractères si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. "

### Les plus anciens archevêques et évêques de la catholicité.

1. Mgr G.-B. Allen Collier, évêque tit. de Drusipar,	février 1840
2. Mgr P.-R. Kenrick, arch. de St-Louis,	24 avril 1841
3. Mgr le Pape, préconisé arch. de Damiette,	17 janvier 1843
4. Mgr V. Tizzani, pat. d'Antioche,	3 avril 1843
5. Mgr F. Salvini, arch. de Camérino,	19 juill. 1843
6. Mgr L. Moccagata, év. tit. de Zénopolis,	8 mars 1844
7. Mgr de Murphy, arch. d'Hubart-Town	15 décembre 1845
8. Mgr B. Ullathorne, arch. tit. de Cabasa	12 mai 1846
9. Mgr F. Mazzuoli, év. de St-Séverin,	21 décembre 1846
10. Mgr L.-N. de Calabiana, arch. de Milan,	12 avril 1847
11. Mgr T. McCarthy, év. de Clogne,	1 septembre 1847
12. Mgr Raph. d'Ambrosio, arch. de Durazzo,	17 décembre 1847
13. Mgr F. Gandolfi, év. tit. de Doliche,	14 avril 1848
14. Mgr T. de Bianchi Dottula, arch. de Traïi,	22 décembre 1847
15. Mgr Grégoire Ata, arch. d'Ermèse,	20 février 1849

16. Mgr T. Kelly, év. de Derry,	3 juillet 1849
17. Mgr B. Salvado, ex-év. de Vitoria,	15 août 1849
18. Mgr Ant. de Stefano, év.-tit. de Benda,	28 août 1849
19. Mgr J.-A. Baudri, év.-tit. d'Arithuse,	18 septembre 1849
20. Mgr T. Selitti, ex-év. de Melfi,	5 novembre 1849
21. Mgr A. Taché, arch. de St-Boniface,	20 juillet 1850
22. Mgr le cardinal Després, arch. de Toulouse,	3 octobre 1850
23. Mgr Lacarrière, ex-év. de Basse-Terre,	4 octobre 1850

### Les stations à Rome

C'est une pieuse coutume des fidèles de Rome de se rendre, pendant le Carême, aux églises stationnales. Cette coutume est très antique, car elle remonte aux premiers siècles de l'Eglise et saint Grégoire le Grand réglait déjà l'ordre des stations dans les différentes églises de Rome.

Le missel romain indique pour chaque jour de Carême l'église stationnale d'après l'ordre établi par saint Grégoire.

On voit déjà par là que les anciens sanctuaires seuls peuvent jouir de ce privilège.

C'était dans ces sanctuaires que, jusqu'au moyen âge, les pontifes romains allaient célébrer les offices.

Nous indiquerons chaque jour de Carême la station, en donnant en premier lieu celle du missel. Quelques autres églises ont obtenu, dans la suite des temps, le même privilège.

Ce sera une occasion pour les fidèles de visiter plus d'un sanctuaire antique de Rome, ordinairement fermé pendant l'année; aussi nous nommerons les principaux souvenirs historiques qu'ils y rattachent et les principales reliques qu'on y expose.

Aujourd'hui, mercredi des Cendres, la station est à Sainte-Sabine et aussi par privilège, à Saint Alexis et à Sainte-Marie in Cosmedin.

L'église de Sainte-Sabine est une des plus anciennes de Rome, car elle fut fondée sous le pontificat de C'estin Ier, vers l'an 425, par un prêtre esclavon du nom de Pierre, dont on voit encore l'épigraphe en mosaïque.

Un autre monument unique se trouve encore dans cette église, ce sont les portes en bois sculpté représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle remonte au temps de la fondation de l'Eglise.

Plusieurs pontifes ont résidé près de ce sanctuaire illustré plus tard par la présence de saint Dominique et de saint Pie V, dont on montre encore les cellules dans le monastère.

L'église a deux entrées, l'une latérale qui sert d'entrée ordinaire, l'autre au fond de la nef s'ouvrant sur le cloître du monastère où se trouvent les portes sculptées.

Dans cette église, saint Grégoire le Grand a prononcé plusieurs homélies, et il y a aussi tenu plusieurs conclaves.

Dans la confession reposent les corps de sainte Sabine, vierge et martyre, de sainte S erapie, gouvernante de sainte Sabine, de saint Alexandre, pape et martyr, et des saints Evence et Th eodul e, pr etres martyris es avec ce pontife.

On expose des reliques des saints Dominique, Thomas d'Aquin, Pie V, Hyacinthe et d'autres saints de l'Ordre des dominicains, de sainte Constance, vierge et martyre, le corps des saints Vincent et Decentius, martyrs.

On peut aussi visiter les chambres de saint Dominique et de saint Pie V.

A Saint Alexis sur l'Aventin, on expose le chef de saint Alexis et de saint Boniface, martyr ; le corps de sainte Agl ee repose dans la confession avec une partie des corps de deux titulaires.

Le plus ancien des *Ordo* romains publi e par Mabillon nous dit que, pour le premier jour du Car eme, le clerg e de Rome se r unissait   Sainte-Anastasie o  le pape se rendait pour c elebrer les saints myst eres ; on se rendait alors en procession   Sainte-Sabine o  le pape chantait la messe et le sous-diacre r egionnaire proclamait la station du jour suivant qui avait lieu   Saint-Georges *in Vitabro*.

Apr es la messe, un acolyte trempait un lumignon dans l'huile d'une lampe qui br ulait devant la confession et le pr esentait au pape en disant : *Hodie fit statio ad Sanctam Sabinam qu e salutat te* ; le pontife r epondait *Deo gratias*, et en l'honneur de la sainte il b en issait le lumignon qu'un cubriculaire gardait jusqu'  la mort du pape pour le r eunir   ceux des autres stations et les mettre dans un petit coussin qu'on pla ait dans la bi ere, sous la t ete du Pontife.

De nos jours, la station du Car eme dans les sanctuaires de Rome consiste en la c elebration de la messe de la f erie vers 11 heures du matin.

On expose toutes les reliques insignes que poss ede l' glise et, le soir, apr es 4 heures, on chante les pri eres stationnelles compos ees des litanies des Saints, des psalmes et d'oraisons.

L' glise reste ouverte tout le jour et   sa visite sont attach es des indulgences.

On expose aussi   l'autel de la crypte des reliques des saints S ebastien, Thomas de Cantorb ery, Anastase, N er ee et Achill ee, la g umme de sainte Catherine de Bologne, etc.

A Sainte-Marie *in Cosmedin*, on visite la chambre de saint Jean-Baptiste de Rossi, chanoine de cette basilique, canonis e par L eon XIII ; on expose un grand nombre de reliques des martyrs.

### PLAISANT R EVE D'UN MOINE

(L EGENDE)

Un moine eut un r eve qui le fatigua beaucoup. Non seulement il en fut inquiet pendant son sommeil, mais il en fut encore troubl e   son r eveil. Comme ce r eve lui  tait rest e profond ement imprim e

dans la mémoire, il s'imagina qu'il signifiait quelque chose, et il voulut en chercher l'explication ; mais il eut beau mettre son esprit à la torture, il ne trouva rien qui le satisfît. Pour se tirer d'embarras, il alla trouver son abbé, et, se prosternant à ses pieds il lui demanda sa bénédiction. Ensuite, ayant obtenu la permission de parler, et ayant reçu ordre de s'asseoir, il s'assit et raconta son rêve en ces termes :

“ Mon père, j'ai rêvé cette nuit que le roi m'appelait à la cour. Cette nouvelle m'a-t-elle fait plaisir ou non ? C'est ce que je ne saurais vous dire. Je me souviens seulement que j'étais fort occupé du soin de me bien mettre, pour paraître avec décence devant le roi. Je me suis donc fait faire une belle robe et un beau manteau ; j'ai pris de beaux bas blancs et me suis mis un capuchon neuf. J'étais, ce me semble, assez bien. On m'a d'abord introduit dans une grande salle, pleine de seigneurs et de dames. A peine y ai-je été un moment, que je me suis aperçu que je n'avais point mon capuchon, ce qui m'a causé une extrême surprise, et m'a jeté dans un grand embarras. Bientôt après, j'ai vu que j'étais nu-pieds et nu-jambes. Je ne pouvais comprendre comment j'étais venu à la cour dans cet état, et je n'osais ni rester, ni me retirer. Ensuite, au lieu d'habits, je ne me suis vu sur le corps que des haillons qui me couvraient mal. Ma confusion croissait à chaque instant, et je ne savais plus où me mettre. Enfin, je me suis trouvé n'avoir rien sur moi que ma chemise, qui me venait à peine à la moitié des cuisses et que je sentais être déchirée par derrière. Vous concevez quelle devait être ma confusion, au milieu d'une telle assemblée. Mais ce que vous ne sauriez concevoir, et ce que je ne saurais moi-même vous exprimer, c'est le tourment que me causa une pareille confusion ; je n'y voyais d'autre remède que de m'exposer à une plus grande confusion encore, qui était de m'enfuir au convent et me renfermer dans ma cellule, en traversant dans cet équipage la salle, les appartements, les cours du palais, les rues de la ville et les corridors du monastère. Quelque horreur que me causât ce parti, j'allais m'y résoudre, lorsqu'on est venu annoncer l'arrivée du roi, et qu'il allait entrer dans la salle. A cette annonce, saisi d'effroi, j'ai poussé un grand cri, qui m'a éveillé. Je me suis trouvé dans mon lit tout essoufflé, mais bien ravi de voir que tout ce qui m'avait tant fatigué n'était qu'un songe. Cependant mon père, un songe si suivi et si bien circonstancié signifie quelque chose. J'en ai cherché en moi-même l'explication ; mais ne l'ayant pu trouver, et me confiant d'ailleurs entièrement à vos lumières, je viens vous la demander.

— Mon père, reprit l'abbé, vous vous trompez en ce que vous croyez que ce rêve signifie quelque chose ; quoique suivi et circonstancié, il ne signifie rien. Ces sortes de rêves ne sont que des jeux de l'imagination, inexplicables à la vérité, mais auxquels il ne faut donner aucune croyance. Quoique celui-ci ne signifie rien, nous pouvons cependant en tirer une morale très utile et très solide.

(A suivre)

## DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.  
Il Mach., xii. 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

François Xavier Leduc.

Hyacinthe Fournier.

Marie-Barnadette-Fiorine Ledoux.

**DE PROFUNDIS.**

## VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'ESSEX, Ont.

### **ERNEST GIRARDOT & Cie., Propriétaires**

Vin de messe approuvé par Son Eminence le cardinal Taschereau, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la province et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations, s'adresser à ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

**NOTE.**—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

# CYCLORAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU

## CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-neuvième Siècle

Spectacle religieux, instructif et intéressant.

SITUE DANS LA ROTONDE

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M., à 10.30 P. M.

**LIVRES** Anciens et Modernes achetés et échanges. catalogues publiés trimestriellement. Librairie religieuse, littéraire et scientifique. Papeterie à bon marché.

**GRANGER FRERES,**  
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Eglise  
Notre Dame, Montréal.

---

**VICTOR THERIAULT**  
**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES**  
23 et 25, rue Saint-Urbain, MONTREAL  
Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. SPÉCIALITÉ: EMBAUMER.

---

**QUERY & FRERES,**  
ARTISTES-PHOTOGRAPHES  
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN  
No 10, RUE ST-LAMBERT.  
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

---

**PENTURES** A RESSORT DE GEER  
employées dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.  
Aussi BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES  
Chez **L. J. A. SURVEYER.** 1588, rue Notre-Dame.

---

**CHARLES A. BRIGGS,**  
**CHAPPELLIER ET MANCHONNIER,**  
MAISON FONDÉE EN 1862  
Chapeaux de Feutre, de Soie, &c., &c.  
**2097, rue Notre-Dame.**

---

**J. H. WALKER,**  
**DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS.**  
Etabli en 1850,  
132, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

---

**FONDERIE DES ARTISANS**  
FONDÉE EN 1870.  
**DAY & DEBLOIS**  
FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants:  
COLONNES POUR EGLISES, MAGASINS, ETC., RADIATEURS, CLOTURES ET BALUSTRADES EN FONTE POUR TOITS, TOURELLES, BALCONS, PARTERRES, ETC., CLOTURES POUR CIMETIERES, ETC.  
**110 à 120, RUE ANNE, MONTREAL.**

# LA ROYALE CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

BUREAU PRINCIPAL

au de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

Wm. TAILLY, agent général  
E. HURTUBISE et A. ST-CYR  
agents du département français.

## Wm. McNALLY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Tuyaux à égout écossais de toute grandeur.

Plâtre de Paris. Briques à feu. Terre à feu. Tuyaux de cheminée

50 MCGILL, Montreal.



Ouvrages en Marbre et en Granit.  
COTE DES NEIGES, MONTRÉAL

## J. & P. BRUNET.

ARCHITECTES ET MANUFACTURIERS DE

Monuments, Tombes, Charniers,  
POIEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de ciment et  
RÉPARATIONS DE TOUT GENRE A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Résidence privée: J. BRUNET, Cote-des-Neiges.

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquettier, 203, Rue Laval,

## MAISON DE SANTE

P. UR LES

### ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

### FRÈRES DE LA CHARITÉ.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

## MILLER BROS. & MITCHELL

(ÉTABLIS EN 1869.)

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs

### MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETÉ,

Pour les Passagers, le service des Colis, les Ateliers et  
les salles à manger, Etc.

110 à 120, rue King.

Bureau: 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE**  
MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**  
SPECIALITÉ:

**BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.**  
TOUJOURS EN MAIN

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**  
TELEPHONE 879 R.

**107, Chemin Papineau, 107**  
Montréal.

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**

ÉTABLIE EN 1825  
DE EDIMBOURG ECOSSE

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100.000.000. | Fonds investi, \$38.000.000. | Revenu annuel \$4.450.000  
Bonus distribués, \$22.000.000.  
W. M. RAMSAY, gérant.

**C. S. GAGNIER** PEINTRE DECORATEUR,  
TAPISSIER,  
24, RUE VITRE, 24  
ÉTABLI EN 1850  
Montréal.

**A. HURTEAU & FRERE**

**Marchands de Bois de Sciage**

**92, rue Sanguinet, Montreal.**

**CLOS** } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
TELEPHONE No 106.  
Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc  
TELEPHONE No 1404.

**JOS. HUSEREAU** PLOMBEUR, FERBLANTIER  
Poseur d'Appareils à l'Eau Chaud  
COUVERTURES, Etc.

**No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.**

**A. PALLASCIO** MARCHAND DE FER  
En GROS et en DETAIL

**390 RUE ST-JACQUES**  
Importateur de toute espèce de  
ferronneries pour construction d'Égli-  
ses, Collèges, Couvents, et Résidences,  
Outils pour menuisiers, charpentiers,  
meubliers, etc., une spécialité.

# LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Vingt-deuxième tirage mensuel aura lieu le

**MERCREDI, 17 AVRIL, 1889, A 2 H. P. M.**

VALEUR DES LOTS: **\$ 50,000.00**

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

## NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de .....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do .....	2,000.00	2,000.00
1 do .....	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de .....	500.00	2,000.00
10 do .....	300.00	3,000.00
30 Ameublements .....	200.00	6,000.00
60 do .....	100.00	6,000.00
200 Montres d'or .....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent .....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette .....	5.00	5,000.00

**2307 lots valant . . . . . \$50,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**S. E. LEFEBVRE, secretaire.**

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

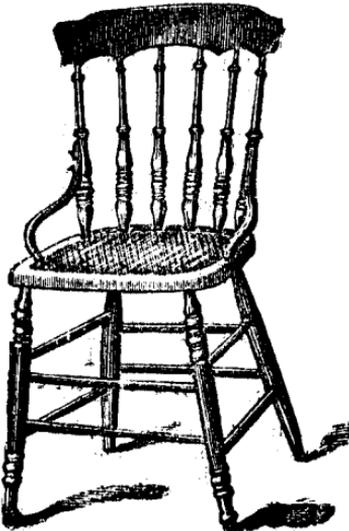
## A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronnerie, Peinture, Vitre, Huiles, Vernis, Fi  
Barbele une specialite. EN GROS ET EN DETAIL.

**1940, RUE NOTRE-DAME, 1940**

Enseigne du Godendard doré

MONTREAL.



## GEO. H. LABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, Rue Inspecteur

**EN GROS**

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en  
Canne, et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT

De 50,000 à 60,000 Chaises

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.